

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 1^{er} août 2006 portant approbation d'un avenant à la convention nationale thermale

NOR : SANC0623085A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, du ministre de la santé et des solidarités, du ministre de l'agriculture et de la pêche, du ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, et du ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille en date du 1^{er} août 2006, sont approuvés l'avenant et ses annexes à la convention nationale thermale conclus le 30 juin 2006 entre, d'une part, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole et la Caisse nationale d'assurance maladie et maternité des professions indépendantes et, d'autre part, le Conseil national des exploitants thermaux.

A V E N A N T N° 2

À LA CONVENTION NATIONALE DESTINÉE À ORGANISER LES RAPPORTS ENTRE LES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE ET LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Entre, d'une part,

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), représentée par M. Van Rookeghem ;

La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), représentée par M. Gérard Pelhate ;

La Caisse nationale d'assurance maladie et maternité des professions indépendantes (CNAMPI), représentée par M. Gérard Quevillon,

ci-après désignées les organismes nationaux d'assurance maladie,

Et, d'autre part,

Le Conseil national des exploitants thermaux (CNETh), représenté par M. Jean-Claude Ebrard, ci-après désigné l'organisation professionnelle des établissements thermaux.

Les parties ci-dessus dénommées, signataires de la convention et de ses annexes, sont désignées sous le terme de « parties signataires »,

il est convenu et exposé ce qui suit :

Préambule

Les parties conventionnelles réaffirment leur attachement à un accès égal à des soins thermaux de qualité. Les assurés doivent pouvoir bénéficier, sans participation financière, autre que celles fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels des prestations définies par la convention nationale.

Cet égal accès aux soins implique une tarification équilibrée des soins thermaux. Les parties regrettent que l'avenant conclu en 2003 n'ait pas reçu l'agrément ministériel nécessaire. Les parties en prennent acte et proposent dans le présent avenant de nouvelles conditions permettant le maintien de soins thermaux de qualité sur l'ensemble du territoire.

La recherche de la meilleure qualité possible nécessite aussi de faire évoluer le contenu des soins thermaux en fonction de l'évolution des techniques et de la capacité des établissements. Au cours des années 2004 à 2006, la commission paritaire nationale a pris plusieurs décisions en matière de composition des traitements-types. Le présent avenant vise à les mettre en œuvre.

Enfin, les parties réaffirment leur volonté de renforcer l'efficacité de la prise en charge par l'assurance maladie des soins thermaux. Au-delà des efforts accomplis par les établissements dans le développement d'une démarche qualité, il apparaît indispensable de mener une évaluation du service médical rendu par la médecine thermale. Suite à la convention de 2003, cet effort d'évaluation a été mis en œuvre par les établissements. Le présent avenant non seulement conforte cette démarche mais la renforce aussi en l'étendant à l'ensemble des établissements et en accroissant l'implication de l'assurance maladie.

Article 1^{er}*Evaluation du service médical rendu*

La convention du 1^{er} avril 2003 fixait comme objectif aux parties signataires la mise en place d'une démarche d'évaluation du service médical rendu par la médecine thermique ; cette démarche, qui est aujourd'hui effective, est reconnue et confortée par le cadre conventionnel. Elle devra permettre d'orienter une prise en charge plus efficace des soins thermaux, au fur et à mesure que ses résultats seront connus.

En application de l'article 10 de la convention nationale thermique, les parties signataires précisent que l'adhésion d'un établissement thermal à la convention nationale emporte l'obligation pour cet établissement de participer financièrement à la démarche nationale d'évaluation du service médical rendu par les cures thermales.

L'établissement peut satisfaire à cette obligation en finançant, soit individuellement, soit à travers un organisme national, des travaux ayant reçu l'aval méthodologique du comité d'experts visé par l'article 10 de la convention nationale. Tout manquement à cette obligation conventionnelle pourra entraîner l'application des dispositions du titre V de la convention nationale thermique.

Les organismes nationaux d'assurance maladie désigneront et feront connaître à la commission paritaire nationale leur représentant chargé de suivre et de participer à la démarche d'évaluation du service médical rendu par les cures thermales. Ce représentant scientifique siègera au sein du comité d'experts visé par l'article 10 de la convention nationale thermique.

Article 2

Garantie de l'égal accès aux soins thermaux

A compter de la date d'application du présent avenant, les établissements ne facturent aux assurés aucune participation au titre des frais administratifs ni à titre obligatoire ni à titre facultatif.

La disposition qui précède ne fait pas obstacle à l'application des articles 16-2 et 11-2 de la convention nationale se rapportant aux soins complémentaires et prestations de confort.

Article 3

Maîtrise médicalisée des dépenses thermales

Les parties signataires sont attachées à une juste utilisation des soins thermaux, garante de leur efficacité. C'est pourquoi les parties conviennent que la commission paritaire nationale :

- suivra l'évolution annuelle des dépenses thermales ;
- analysera les caractéristiques des assurés bénéficiant de la médecine thermique, les orientations thérapeutiques dont ils ont bénéficié et l'adéquation des soins à l'état de santé des populations ;
- établira, à partir de ces analyses, des recommandations en matière d'évaluation médico-économique des cures thermales ;
- proposera à la commission paritaire nationale des plans d'action afin de favoriser une meilleure adéquation de la prise en charge thermique. Ces plans d'actions pourront contenir en particulier des actions d'information en direction des prescripteurs des cures, des médecins thermaux ou des patients.

L'objectif est notamment de réduire le nombre de traitements inadéquats mais aussi de mieux orienter la prescription et de proposer d'éventuelles évolutions concernant la prévention, les soins de suite et l'accompagnement du vieillissement.

La commission paritaire nationale consacre à cette mission au moins une réunion par an.

Article 4

Annulation de l'avenant du 23 mai 2003

Les parties confirment la revalorisation de 3 % des tarifs prévus par l'avenant du 23 mai 2003. Ils conviennent de prendre en considération dans les tarifs, à la date d'application du présent avenant, les efforts de recherche engagés et à engager par les établissements, conformément à l'article 10 de la convention. Les tarifs de prestation sont donc fixés conformément à l'annexe 1 à partir de la date de publication du présent avenant. En conséquence, l'avenant du 23 mai 2003 est annulé.

Article 5

Modification du titre V

L'article 19 « Non-respect des règles conventionnelles » est modifié comme suit :

Il est ajouté la phrase suivante dans l'article 19.2 : En plus des mesures déjà prévues, des pénalités financières pourront être appliquées aux établissements qui ne respecteront pas les obligations de la présente convention. Ces pénalités financières seront définies par le directeur général de la CNAMTS après saisine conventionnelle et avis de la commission paritaire nationale.

Leur montant sera proportionné au préjudice subi par l'assurance maladie ou ses assurés. Il ne pourra excéder 5 % du montant annuel des sommes versées par l'assurance maladie au titre de la prise en charge des forfaits.

Article 6

Composition des traitements types conventionnels

6.1. Les traitements types conventionnés des établissements suivants sont modifiés ; leur nouvelle composition est fixée par l'annexe 2 au présent avenant :

Au titre de la commission paritaire nationale du 7 décembre 2004

Bagnoles-de-l'Orne.
Barbazan.
Barèges.
Cransac.
Eugénie-les-Bains.
Luxeuil-les-Bains.
Molitg-les-Bains.
Le Mont-Dore.
Saint-Honoré-les-Bains.
Saubusse.
Thonon-les-Bains.
Vals-les-Bains.

Au titre de la commission paritaire nationale du 3 février 2006

Bagnères-de-Bigorre (Grands Thermes).
Enghien-les-Bains.
Montbrun-les-Bains.
Saujon.
Vichy.
Cambo-les-Bains.
Jonzac.
Luxeuil-les-Bains.
Molitg-les-Bains.

6.2. Il est créé un nouveau forfait de soins dans l'orientation affections psychosomatiques, dénommé Psy 4. Ce forfait comporte 72 séances de soins parmi celles figurant dans la grille des appellations normalisées sous l'orientation thérapeutique considérée. Le tarif conventionnel de facturation de ce nouveau forfait est fixé en annexe 1.

Il est applicable par les stations de :

Bagnères-de-Bigorre.
Divonne-les-Bains.
Néris-les-Bains.
Saujon.
Ussat-les-Bains.

Article 7

Evolution des tarifs à compter de 2007

Pour la période restant à couvrir au titre de la présente convention, les tarifs sont fixés conformément à l'annexe 3 à compter du 1^{er} février 2007.

Fait à Paris, le 30 juin 2006.

*La Caisse nationale de l'assurance maladie
des travailleurs salariés,
représentée par M. Van Roekeghem,
F. VAN ROEKEGHEM*

La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole,
représentée par M. Pelhate,
G. PELHATE

*La Caisse nationale d'assurance maladie
et maternité des professions indépendantes,*
représentée par M. Quevillon,
G. QUEVILLON

Le Conseil national des exploitants thermaux,
représenté par M. Ebrard,
J.-C. EBRARD

ANNEXE 1

TARIFS 2006 DES FORFAITS D'HYDROTHÉRAPIE 1, 2, 3 ET 4 ET DES FORFAITS DE KINÉSITHÉRAPIE

ORIENTATIONS thérapeutiques	FORFAIT 1	FORFAIT 2	FORFAIT 3	FORFAIT 4	FORFAITS KINÉSITHÉRAPIE				FORFAIT orientation thérapeutique secondaire
					9 séances		18 séances		
					Indiv.	Collec.	Indiv.	Collec.	
Voies respiratoires.....	408,90	335,20	368,72		96,08	38,63	192,31	76,92	204,45
Rhumatologie.....	463,94	371,09	432,94		96,08	38,63	192,31	76,92	231,97
Neurologie.....	463,94	371,09	432,94		96,08	38,63	192,31	76,92	231,97
Dermatologie.....	412,28	329,90	384,88		96,08		192,31		206,14
Affections des muqueuses bucco-linguales.....	219,98								109,99
Affections psychosomatiques	408,90	335,20	419,00	408,90	96,08		192,31		204,45
Gynécologie.....	410,69								205,34
Phlébologie.....	429,67	343,74	401,03		96,08		192,31		214,83
Maladie cardio-vasculaire.....	463,94	371,09	432,94		96,08	38,63	192,31	76,92	231,97
Affections digestives.....	438,03	332,96	388,45		96,08		192,31		219,02
Affections urinaires.....	438,03	332,96	388,45		96,08		192,31		219,02
Troubles du développement de l'enfant.....	292,08	239,62	299,52						146,04

ANNEXE 2

MODIFICATIONS DES TRAITEMENTS THERMAUX

Stations thermales concernées :

Bagnères-de-Bigorre - Grands Thermes, Bagnoles-de-l'Orne, Barbazan, Barèges-Sers, Cambo, Cransac, Eugénie-les-Bains, Jonzac, Luxeuil, Moliyg, Le Mont-Dore, Montbrun, Saint-Honoré-les-Bains, Saubusse, Saujon, Thonon-les-Bains, Vals, Vichy-les-Dômes - Vichy-Callou, Enghien-les-Bains, sous réserve de l'agrément préfectoral.

FORFAIT : PSY 4

Bagnères-de-Bigorre, Divonne-les-Bains, Nérès-les-Bains, Saujon et Ussat.

STATION THERMALE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Etablissement : LES GRANDS THERMES

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**PSY : traitements des affections psychosomatiques.****RH : rhumatologie.****VR : voies respiratoires.****FORFAIT : PSY 1**

101 Cure de boisson

54 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 217 Bain avec douche ventrale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 702 Douche médicale.

FORFAIT : PSY 2**36 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PSY 3**45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****FORFAIT : PSY 4****54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.****SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.
- 601 Piscine de mobilisation (18 maxi).
- 602 Massage sous l'eau (9 maxi).

SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION VR**54 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.

215 Bain nasal.
 302 Douche générale au jet.
 327 Irrigation nasale.
 505 Aérosol individuel.
 507 Aérosol sonore.
 510 Humage-nébulisation.
 523 Aérosol manosonique.
 603 Drainage postural chambre individuelle.
 605 Rééducation respiratoire individuelle.
 606 Rééducation respiratoire collective.
 703 Insufflation de la trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 804 Gargarisme.

FORFAIT : RH 1**72 séances parmi :**

201 Piscine.
 203 Bain local.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 310 Douche pénétrante générale.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 513 Etuve locale.

101 Cure de boisson

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)**séances parmi :**601 Piscine de mobilisation
(18 maxi).602 Massage sous l'eau
(9 maxi)**FORFAIT : RH 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances parmi 601 ou 602.****SUPPLÉMENT RH POUR 2^e ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

201 Piscine.
 203 Bain local.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 215 Bain nasal.
 302 Douche générale au jet.
 327 Irrigation nasale.
 505 Aérosol individuel.
 507 Aérosol sonore.
 510 Humage-nébulisation.
 523 Aérosol manosonique.
 603 Drainage postural chambre individuelle.
 605 Rééducation respiratoire individuelle.
 606 Rééducation respiratoire collective.
 703 Insufflation de la trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PSY**36 Séances parmi :**

201 Piscine.
 202 Bain.

205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 217 Bain avec douche ventrale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 602 Massage sous l'eau.
 702 Douche médicale.

FORFAIT : VR 1

101 Cure de boisson.

108 séances parmi :

201 Piscine.
 203 Bain local.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 215 Bain nasal.
 302 Douche générale au jet.
 327 Irrigation nasale.
 505 Aérosol individuel.
 507 Aérosol sonore.
 510 Humage-nébulisation.
 523 Aérosol manosonique.
 703 Insufflation de la trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR 2**90 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)**séances parmi :**

603 Drainage postural
 chambre individuelle
 605 Rééducation respiratoire
 individuelle
 606 Rééducation respiratoire
 collective

FORFAIT : VR3**99 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances parmi 603 ou 605 ou 606.****SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

201 Piscine.
 203 Bain local.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 310 Douche pénétrante générale.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 513 Etuve locale.
 601 Piscine de mobilisation (18 séances).
 602 Massage sous l'eau (9 séances).

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION PSY**36 séances parmi :**

201 Piscine.
 202 Bain.

- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 217 Bain avec douche ventrale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 602 Massage sous l'eau.
- 702 Douche médicale.

STATION THERMALE DE BAGNOLES-DE-L'ORNE

Etablissement de BAGNOLES-DE-L'ORNE

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**GYN : gynécologie-maladies de l'appareil génital.****PHL : phlébologie.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.****FORFAIT : PHL 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 409 Compresse.
- 707 Drainage manuel des stases veineuses dans le bain.
- 805 Couloir de marche.

FORFAIT : PHL 2**63 séances parmi :**

Idem

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 9 séances parmi :

601 ou

602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 513 Etuve locale.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION GYN**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 328 Irrigation vaginale.
- 405 Illutation locale multiple.
- 409 Compresse.

FORFAIT : GYN

- 101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 328 Irrigation vaginale.
- 405 Illutation locale multiple.
- 409 Compresse.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 513 Etuve locale.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION PHL

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.

303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 321 Pulvérisation de membres.
 409 Compresse.
 707 Drainage manuel des stases veineuses dans le bain.
 805 Couloir de marche.

FORFAIT : RH 1
72 séances parmi :

201 Piscine.
 202 Bain.
 203 Bain local.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 407 Cataplasme application locale unique multiple.
 513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 2
54 séances parmi :

Idem

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 ou (2 x 9)
séances parmi :

601 Piscine de mobilisation
 602 Massage sous l'eau

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PHL

36 séances parmi :

201 Piscine.
 202 Bain.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 321 Pulvérisation de membres.
 409 Compresse.
 707 Drainage manuel stases veineuses dans le bain.
 805 Couloir de marche.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION GYN

36 séances parmi :

201 Piscine.
 202 Bain.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 321 Pulvérisation de membres.

- 328 Irrigation vaginale.
- 405 Illutation locale multiple.
- 409 Compresse.

STATION THERMALE DE BARBAZAN

Etablissement de BARBAZAN

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**AD : maladies des voies digestives et métaboliques.****FORFAIT : AD**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 305 Douche locale au jet et douche générale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.
- 403 Illutation locale.

STATION THERMALE DE BARÈGES-SERS

Thermes de BARÈGES-SERS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaire.****VR : voies respiratoires.****FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 séances**(ou 2 x 9) parmi :**

601 Piscine de mobilisation

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : RH3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances parmi 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 215 Bain nasal.

- 301 Douche générale.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 507 Aérosol sonore.
- 510 Humage-nébulisation.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR

108 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 507 Aérosol sonore.
- 510 Etuve locale.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.
- 601 Piscine de mobilisation.
- 602 Massage sous l'eau.

STATION THERMALE DE BARÈGES-SERS

Thermes : BARZUN

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaire.

VR : voies respiratoires.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.

FORFAIT : RH 2

54 séances parmi :

Idem
»

206 Bain avec douche en immersion.	»
207 Bain + douche sous-marine.	»
301 Douche générale.	»
302 Douche générale au jet.	
303 Douche locale.	»
306 Douche sous immersion en piscine.	»
404 Illutation locale unique.	»
405 Illutation locale multiple.	»
513 Etuve locale.	»

**+ 18 séances
(ou 2 × 9) parmi :**
601 Piscine de mobilisation.
(18 maxi)
602 Massage sous l'eau.
(9 maxi)

FORFAIT : RH 3

**63 séances parmi les soins indiqués ci-dessus
+ 9 séances parmi 601 ou 602.**

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR

54 séances parmi :

202 Bain.
205 Bain + aérobain.
215 Bain nasal.
301 Douche générale.
317 Pulvérisation.
327 Irrigation nasale.
507 Aérosol sonore.
510 Humage-nébulisation.
511 Inhalation collective.
523 Aérosol manosonique.
703 Insufflation de la trompe.
704 Douche pharyngienne.
708 Méthode déplacement de Proëtz.
804 Gargarisme.

FORFAIT : VR

108 séances parmi :

202 Bain.
205 Bain + aérobain.
215 Bain nasal.
301 Douche générale.
317 Pulvérisation.
327 Irrigation nasale.
507 Aérosol sonore.
510 Humage-nébulisation.
511 Inhalation collective.
523 Aérosol manosonique.
703 Insufflation de la trompe.
704 Douche pharyngienne.
708 Méthode de déplacement de Proëtz.
804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

202 Bain.
205 Bain + aérobain.
206 Bain avec douche en immersion.

- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.
- 601 Piscine de mobilisation.
- 602 Massage sous l'eau.

STATION THERMALE DE CAMBO

Etablissement de CAMBO

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

VR : voies respiratoires.

FORFAIT RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain + eau courante.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion piscine.
- 401 Bain de boue local.
- 402 Bain de boue général.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 501 Vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT RH 2

54 séances parmi :

Idem

»
»
»
»
»
»
»
»
»
»
»
»
»

18 séances parmi :

601 Piscine de mobilisation

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR

54 séances parmi :

- 215 Bain nasal.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 313 Douche locale pré-laryngée.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 503 Emanatorium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonique.
- 510 Humage-nébulisation.
- 804 Gargarisme.

- 703 Insufflation de trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 708 Méthode de déplacement de Proëtz.

FORFAIT VR 1**106 séances parmi :**

- 215 Bain nasal.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 313 Douche locale pré-laryngée.
 317 Pulvérisation.
 327 Irrigation nasale.
 503 Emanatorium.
 505 Aérosol individuel.
 507 Aérosol sonore.
 510 Humage-nébulisation.
 703 Insufflation de trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
 804 Gargarisme.

FORFAIT VR 2**90 séances parmi :**

»
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »

+ 18 séances parmi :
 604 Drainage postural
 en salle commune ou
 606 Rééducation respiratoire

FORFAIT VR3

99 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 604 ou 606.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
 204 Bain + eau courante.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 310 Douche pénétrante générale.
 329 Douche forte pression sous immersion piscine.
 401 Bain de boue local.
 402 Bain de boue général.
 408 Cataplasme en application locale multiple.
 501 Vaporarium.
 801 Sudation en cabine individuelle.

STATION THERMALE DE CRANSAC

Station de CRANSAC

Dernière mise à jour : février 2006

Orientation thérapeutique :

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

FORFAIT : RH**72 séances parmi :**

- 512 Etuve.
 513 Etuve locale.

525 Douche de gaz sec locale membres.
 525 Douche de gaz sec locale rachis.
 801 Sudation en cabine individuelle.

STATION THERMALE DE DIVONNE

Etablissement de DIVONNE

Dernière mise à jour : février 2006

Orientation thérapeutique :**PSY : traitements affections psychosomatiques.****FORFAIT : PSY 1**

101 Cure de boisson

54 séances parmi :

205 Aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Douche sous-marine.
 302 Douche générale au jet.
 702 Douche médicale.

FORFAIT : PSY 2**36 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PSY 3**45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****FORFAIT : PSY 4****72 séances parmi les soins ci-dessus.**

STATION THERMALE D'ENGHIEN-LES-BAINS

Etablissement d'ENGHIEN

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**VR : voies respiratoires.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : VR 1**

101 Cure de boisson

108 séances parmi :

202 Bain nasal.
 317 Pulvérisations.
 327 Irrigation nasale.
 503 Emanatorium.
 505 Aérosol individuel.
 507 Aérosol sonore.
 510 Humage-nébulisation.
 703 Insufflation tubaire.
 704 Douche pharyngienne.
 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR 3**99 séances parmi :***Idem***+ 9 séances parmi :**

603 Drainage postural
 en chambre individuelle
 ou
 606 Rééducation respiratoire
 collective

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

202 Bain général.
 206 Bain avec douche en immersion.

207 Bain avec douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 310 Douche pénétrante générale.
 513 Etuves locales.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

202 Bain général simple.
 206 Bain avec douche en immersion.
 207 Bain avec douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 310 Douche locale pénétrante.
 513 Etuves locales.

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi :***Idem***+ 9 séances parmi :**

602 Massages sous l'eau

SUPPLÉMENT À RH POUR 2° ORIENTATION VR**54 séances parmi :**

215 Bain nasal.
 317 Pulvérisation.
 327 Irrigation nasale.
 503 Emanatorium.
 505 Aérosol individuel.
 510 Humage-nébulisation.
 703 Insufflation de la trompe.
 704 Douche pharyngienne.
 804 Gargarisme.

STATION THERMALE D'EUGÉNIE-LES-BAINS

Etablissement d'EUGÉNIE-LES-BAINS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**AU : maladies voies urinaires et métaboliques.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : AU 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

201 Piscine.
 204 Bain + eau courante.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion.
 308 Douche pénétrante.
 319 Pulvérisation anale et périnéale.
 328 Irrigation vaginale.
 329 Douche forte pression sous immersion piscine.

FORFAIT : AU 2**63 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

402 Bain de boue général. »
 522 Bain de vapeur collectif. »
 802 Entéroclyse. »

+ 9 séances parmi :
 602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À AU POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

201 Piscine.
 206 Bain + douche en immersion.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
 329 Douche de forte pression sous immersion piscine.
 401 Bain de boue local.
 402 Bain de boue général.
 407 Cataplasme application locale unique.
 408 Cataplasme application locale multiple.
 501 Vaporarium.
 514 Douche de vapeur thermale.
 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

201 Piscine.
 206 Bain + douche en immersion.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 310 Douche pénétrante générale.
 329 Douche de forte pression sous immersion piscine.
 401 Bain de boue local.
 402 Bain de boue général.
 407 Cataplasme application locale unique.
 408 Cataplasme application locale multiple.
 501 Vaporarium
 514 Douche de vapeur thermale.
 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 2

54 séances parmi :

Idem

»
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
 »
**+ 18 ou (2 × 9)
 séances parmi :**
 601 Piscine de mobilisation
 (18 maxi)
 602 Massage sous l'eau
 ou dérivés thermaux
 (9 maxi)

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION AU

36 séances parmi :

201 Piscine.
 204 Bain + eau courante.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.

- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion.
- 308 Douche pénétrante (1 technicien).
- 319 Pulvérisation anale et périnéale.
- 328 Irrigation vaginale.
- 329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
- 402 Bain de boue générale.
- 522 Bain de vapeur collectif.
- 802 Entéroclyse.

STATION THERMALE DE JONZAC

Etablissement de JONZAC

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****VR : voies respiratoires.****PHL : phlébologie.****FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain avec eau courante.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine
- 307 Douche d'eau thermale térébenthinée.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion piscine.
- 401 Bain de boue local.
- 402 Bain de boue général.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 ou**(2 x 9) séances parmi :**

- 601 Piscine de mobilisation
(18 maxi)
- 602 Massage sous l'eau
(9 séances)

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 307 Douche d'eau thermale térébenthinée.
- 308 Douche pénétrante (1 technicien).
- 320 Pulvérisation-nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 502 Radio-vaporarium.

- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.
- 703 Insufflation de trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PHL

72 séances parmi :

- 201 Bain simple.
- 205 Bain avec aérobain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation des membres.
- 409 Compresses.
- 805 Couloir de marche.

FORFAIT : VR 1

108 séances parmi :

- 202 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 307 Douche d'eau thermale térébenthiné.
- 308 Douche pénétrante (1 technicien).
- 320 Pulvérisation-nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 502 Radio-vaporarium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.
- 703 Insufflation de trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR 2

- 101 Cure de boisson

90 séances parmi :

Idem

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)

séances parmi :

- 604 Drainage postural en salle commune
- 606 Rééducation respiratoire collective

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain + eau courante.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 307 Douche d'eau thermale térébenthinée.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion piscine.
- 401 Bain de boue local.
- 402 Bain de boue général.

- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION PHL

72 séances parmi :

- 201 Bain simple.
- 205 Bain avec aérobain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation.
- 409 Compresse.
- 805 Couloir de marche.

FORFAIT : PHL 1

72 séances parmi :

- 201 Bain simple.
- 205 Bain avec aérobain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation des membres.
- 409 Compresse.
- 805 Couloir de marche.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain avec eau courante.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 307 Douche d'eau thermale térébenthinée.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion en piscine.
- 401 Bain de boue locale.
- 401 Bain de boue général.
- 407 Cataplasme avec application locale unique.
- 408 Cataplasme avec application multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION VR

54 séances parmi :

- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 308 Douche pénétrante.
- 320 Pulvérisation nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 502 Radio vaporarium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.

STATION THERMALE DE MONT-DORE (LE)

Etablissement de MONT-DORE (LE)

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****VR : voies respiratoires.****FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson.

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain avec aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve locale.
- 519 Douche de vapeur.
- 705 Injection de gaz thermaux.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)**séances parmi :**

601 Piscine de mobilisation

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

- 205 Bain avec aérobain.
- 215 Bain nasal.
- 302 Douche générale au jet.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 505 Aérosol individuel.
- 506 Aérosol collectif.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 511 Inhalation collective.
- 517 Douche nasale gazeuse.
- 519 Douche de vapeur.
- 804 Gargarisme.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.

FORFAIT : VR 1

101 Cure de boisson.

108 séances parmi :

- 205 Bain avec aérobain.
- 215 Bain nasal.

FORFAIT : VR 2**90 séances parmi :***Idem*

»

302 Douche générale au jet.	»
317 Pulvérisation.	»
327 Irrigation nasale.	»
505 Aérosol individuel.	»
506 Aérosol collectif.	»
507 Aérosol sonore.	»
509 Humage individuel.	»
511 Inhalation collective.	»
517 Douche nasale gazeuse.	»
519 Douche de vapeur.	»
703 Insufflation de la trompe.	»
704 Douche pharyngienne.	»
708 Méthode de déplacement de Proëtz.	»
804 Gargarisme.	»

+ 18 séances parmi :
606 Rééducation respiratoire collective

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

202 Bain.
205 Bain avec aérobain.
206 Bain + douche en immersion.
207 Bain + douche sous-marine.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
303 Douche locale.
304 Douche locale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
512 Etuve.
513 Etuve locale.
519 Douche de vapeur.
705 Injection de gaz thermaux.

STATION THERMALE DE LUXEUIL

Etablissement de Luxeuil

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

GYN : gynécologie maladie de l'appareil génital.

PHL : phlébologie.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

FORFAIT : GYN

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

202 Bain.
212 Bain + irrigation vaginale.
302 Douche générale au jet.
321 Pulvérisation de membres.
407 Cataplasme en application locale unique.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION PHL

36 séances parmi :

202 Bain.

- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 805 Couloir de marche.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 310 Douche pénétrante.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.

FORFAIT : PHL 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 805 Couloir de marche.

FORFAIT : PHL 2

54 séances parmi :

Idem

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PHL 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION GYN

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 212 Bain + irrigation vaginale.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 407 Cataplasme en application locale unique.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.

FORFAIT : RH 1**72 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 405 Illutiation locale multiple.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

+ 18 séances parmi :

601 Piscine de mobilisation

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION GYN**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 212 Bain + irrigation vaginale.
- 302 Douche pénétrante au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 407 Cataplasme en application locale unique.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PHL**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 321 Pulvérisation de membres.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 805 Couloir de marche.

STATION THERMALE DE MOLITG-LES-BAINS**Etablissement de MOLITG**

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**AMB : affections des muqueuses bucco-linguales.****DER : dermatologie.****VR : voies respiratoires.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : DER 1****72 séances parmi :**

- 101 Cure de boisson
- 202 Bain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 214 Bain + irrigation vaginale ou anale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 324 Pulvérisation externe générale.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 701 Douche filiforme.

FORFAIT : DER 3**63 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 9 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À DER POUR 2^e ORIENTATION RH :**36 séances parmi :**

- 202 Bain.

- 206 Bain + douche en immersion.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion en piscine.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

SUPPLÉMENT À DER POUR 2^e ORIENTATION VR

54 séances parmi :

- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
- 313 Douche locale pré-laryngée.
- 320 Pulvérisation-nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 502 Radio-vaporarium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 606 Rééducation respiratoire collective.
- 804 Gargarisme.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.

FORFAIT : AMB

54 séances parmi :

- 202 Bain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 324 Pulvérisation externe générale.
- 701 Douche filiforme.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À AMB POUR 2^e ORIENTATION VR

54 séances parmi :

- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
- 313 Douche locale pré-laryngée.
- 320 Pulvérisation-nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 502 Radio-vaporarium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 606 Rééducation respiratoire collective.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION AMB**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 324 Pulvérisation externe générale.
- 701 Douche filiforme.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion en piscine.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 329 Douche de forte pression sous immersion en piscine.
- 402 Bain de boue général.
- 407 Cataplasme en application locale unique.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 502 Radio-vaporarium.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 séances**(9 × 2) parmi :**

- 601 Piscine de mobilisation
(18 maxi)
- 602 Massage sous l'eau
(9 maxi)

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e HANDICAP VR****54 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
- 313 Douche locale pré-laryngée.
- 320 Pulvérisation-nébulisation.
- 327 Irrigation nasale.

- 502 Radio-vaporarium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 509 Humage individuel.
- 606 Rééducation respiratoire collective.
- 804 Gargarisme.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION AMB

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 324 Pulvérisation externe générale.
- 701 Douche filiforme.
- 804 Gargarisme.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION DER

36 séances parmi :

- 202 Bain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 214 Bain + irrigation vaginale ou anale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 324 Pulvérisation externe générale.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 701 Douche filiforme.

STATION THERMALE DE MONTBRUN

Etablissement de MONTBRUN-LES-BAINS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

VR : voies respiratoires.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

FORFAIT : VR 1

101 Cure de boisson

108 séances parmi :

- 203 Bain local.
- 215 Bain nasal.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 503 Emanatorium.
- 507 Aérosol sonore.
- 510 Humage nébulisation.
- 511 Inhalation.
- 703 Insufflation de la trompe.

FORFAIT : VR 2

90 séances parmi :

Idem
»
»
»
»
»
»
»
»

704 Douche pharyngienne.	»
708 Méthode de déplacement de Proëtz.	»
804 Gargarisme	»
	+ 18 (ou 2 x 9)
	séances parmi :
	603 Drainage postural chambre individuelle
	605 Rééducation respiratoire individuelle
	606 Rééducation respiratoire collective

FORFAIT : VR 3

99 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 603 ou 605.

SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

202 Bain.
205 Bain avec aérobain.
206 Bain avec douche sous immersion.
207 Bain avec douche sous-marine.
302 Douche générale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
308 Douche pénétrante.
407 Cataplasme en application locale unique.
408 Cataplasme en application locale multiple.
501 Vaporarium.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

202 Bain.
205 Bain avec aérobain.
206 Bain avec douche en immersion.
207 Bains avec douche sous-marine.
302 Douche générale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
308 Douche pénétrante.
407 Cataplasme en application locale unique.
408 Cataplasme en application locale multiple.
501 Vaporarium.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :**

»
»
»
»
»
»
»
»
»
»
»
+ 18 (ou 2 x 9)
séances parmi :
601 Piscine de mobilisation
602 Massage sous l'eau

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602 ou en 601.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR**54 séances parmi :**

101 Cure de boisson.
203 Bain local.
215 Bain nasal.
317 Pulvérisation.
327 Irrigation nasale.
503 Emanation.
507 Aérosol sonore.
510 Humage nébulisation.
511 Inhalation froide.

- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Lavage sinus méthode Proëtz.
- 804 Gargarisme.

STATION THERMALE DE NÉRIS

Etablissement de NÉRIS-LES-BAINS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**NEU : neurologie.****PSY : traitement affections psychosomatiques.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaire.****FORFAIT : PSY 1**

101 Cure de boisson

54 séances parmi :

- 202 Bain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 217 Bain avec douche ventrale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.

FORFAIT : PSY 2**36 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PSY 3**45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****FORFAIT : PSY 4****54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.****SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.

SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION NEU**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.

302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 1**72 séances parmi :**

201 Piscine.
 202 Bain.
 203 Bain local.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 513 Etuve locale.

101 Cure de boisson

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

+ 18 (2 x 9)**séances parmi :**601 Piscine de mobilisation
(18 maxi)602 Massage sous l'eau
(9 maxi)**FORFAIT : RH 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PSY****36 séances parmi :**

202 Bain.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 217 Bain avec douche ventrale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION NEU**36 séances parmi :**

201 Piscine.
 202 Bain.
 203 Bain local.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche en immersion en piscine.
 404 Illutation locale unique.
 405 Illutation locale multiple.
 513 Etuve locale.

FORFAIT : NEU 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.

FORFAIT : NEU 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

+ 18 (2 x 9)**séances parmi :**

- 601 Piscine de mobilisation
(18 maxi)
- 602 Massage sous l'eau
(9 maxi)

FORFAIT : NEU 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À NEU POUR 2^e ORIENTATION PSY****36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 217 Bain avec douche ventrale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.

SUPPLÉMENT À NEU POUR 2^e ORIENTATION RH**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 513 Etuve locale.

STATION THERMALE DE SAINT-HONORÉ

Etablissement de SAINT-HONORÉ

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.****VR : voies respiratoires.**

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 501 Vaporarium.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi :***Idem***+ 9 séances parmi :**

602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION VR**54 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 303 Douche locale.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 501 Vaporarium.
- 507 Aérosol sonore.
- 510 Humage-nébulisation.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR 1

101 Cure de boisson

108 séances parmi :

- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 215 Bain nasal.
- 301 Douche générale.
- 303 Douche locale.
- 317 Pulvérisation.
- 327 Irrigation nasale.
- 501 Vaporarium.
- 507 Aérosol sonore.
- 510 Humage-nébulisation.
- 703 Insufflation de la trompe.
- 704 Douche pharyngienne.
- 708 Méthode de déplacement de Proëtz.
- 804 Gargarisme.

FORFAIT : VR 2**90 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)**séances parmi :**

- 603 Drainage postural en chambre individuelle
- 606 Rééducation respiratoire collective

FORFAIT : VR 3**99 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****SUPPLÉMENT À VR POUR 2^e ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 203 Bain local.

- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
- 501 Vaporarium.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve locale.

STATION THERMALE DE SAUBUSSE

Etablissement de SAUBUSSE

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

PHL : phlébologie.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.

FORFAIT : PHL 1

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain + eau courante.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 409 Compresse.
- 512 Etuve locale.
- 805 Couloir de marche.

FORFAIT : PHL 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.

SUPPLÉMENT À PHL POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain + eau courante.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 329 Douche forte pression sous immersion piscine.
- 405 Illutation locale multiple.
- 409 Compresse.
- 512 Etuve locale.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 1

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 204 Bain + eau courante.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 329 Douche forte pression sous immersion piscine.
- 405 Illutation locale multiple.

409 Compresse.
 512 Etuve locale.
 801 Sudation en cabine individuelle.

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION PHL

36 séances parmi :

201 Piscine.
 204 Bain + eau courante.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 210 Bain + insufflation de gaz.
 409 Compresse.
 512 Etuve locale.
 805 Couloir de marche.

STATION THERMALE DE SAUJON

Etablissement de SAUJON

Dernière mise à jour : février 2006

Orientation thérapeutique :

PSY : traitements affections psychosomatiques.

FORFAIT : PSY 1

101 Cure de boisson

54 séances parmi :

201 Bain en piscine.
 206 Bain + douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 217 Bain + douche ventrale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 702 Douche médicale

FORFAIT : PSY 2

36 séances parmi :

Idem

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PSY 3

45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.

FORFAIT : PSY 4

54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.

STATION THERMALE DE THONON-LES-BAINS

Etablissement de THONON

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

AD : maladies voies digestives et métaboliques.

AU : maladies voies urinaires et métaboliques.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

FORFAIT : AU-AD 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 407 Cataplasme application locale unique.

FORFAIT : AU-AD 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

+ 18 séances parmi :

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : AU AD 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****SUPPLÉMENT À AU-AD POUR 2^e ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 601 Piscine de mobilisation.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.

FORFAIT : RH 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 18 (ou 2 x 9)**séances parmi :**

601 Piscine de mobilisation

602 Massage sous l'eau

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION AU-AD****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.

- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante au jet.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.

STATION THERMALE D'USSAT-LES-BAINS

Etablissement d'USSAT-LES-BAINS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :**NEU : neurologie.****PSY : affections psychosomatiques.****GYN : gynécologie.****FORFAIT : NEU 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 409 Compresse.

FORFAIT : NEU 2**54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 (ou 2 x 9)
séances parmi :**
601 Piscine de mobilisation
602 Massage sous l'eau

FORFAIT : NEU 3**63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À NEU POUR 2^e ORIENTATION GYN****36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous marine.
- 212 Bain avec irrigation vaginale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 321 Pulvérisation des membres.

SUPPLÉMENT À NEU POUR 2^e ORIENTATION PSY**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.

206 Bain avec douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 212 Bain avec irrigation vaginale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 410 Enveloppement hydrothérapique.

FORFAIT : PSY 1**54 séances parmi :**

202 Bain.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain avec douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 212 Bain avec irrigation vaginale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 410 Enveloppement hydrothérapique.

101 Cure de boisson

FORFAIT : PSY 2**36 séances parmi :***Idem*

»
 »
 »
 »
 »
 »

18 séances parmi :
 602 Massage sous l'eau

FORFAIT : PSY 3

45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.

FORFAIT : PSY 4

54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.

SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION GYN**36 séances parmi :**

202 Bain.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain avec douche en immersion.
 207 Bain + douche sous marine.
 212 Bain avec irrigation vaginale.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 321 Pulvérisation des membres.

SUPPLÉMENT À PSY POUR 2^e ORIENTATION NEU**36 séances parmi :**

202 Bain.
 205 Bain + aérobain.
 206 Bain avec douche en immersion.
 207 Bain + douche sous-marine.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 303 Douche locale.
 304 Douche locale au jet.
 408 Cataplasme en application locale multiple.
 409 Compresse.
 601 Piscine de mobilisation.

FORFAIT : GYN

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 212 Bain avec irrigation vaginale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 321 Pulvérisation des membres.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION PSY**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 212 Bain avec irrigation vaginale.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 410 Enveloppement hydrothérapique.

SUPPLÉMENT À GYN POUR 2^e ORIENTATION NEU**36 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain avec douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 304 Douche locale au jet.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 409 Compresse.
- 601 Piscine de mobilisation.

STATION THERMALE DE VALS-LES-BAINS

Etablissement de VALS-LES-BAINS

Dernière mise à jour : février 2006

Orientation thérapeutique :**AD : maladies voies digestives et métaboliques.****FORFAIT : AD 1**

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain avec aérobain.
- 206 Bain avec douche sous-marine.
- 207 Bain + douche sous-marine.

FORFAIT : AD 3**63 séances parmi :***Idem*

»

- 208 Bain avec douche sous-marine carbo-gazeuse.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet. »
 304 Douche locale au jet.
 305 Douche locale au jet suivie de douche générale.
 310 Douche pénétrante.
 329 Douche de forte pression.
 403 Illutation locale.
 407 Cataplasme en application locale unique.
 408 Cataplasme en application locale multiple.
 409 Compresse.
 522 Bain de vapeur collective.

+ 9 séances parmi :
 602 Massage sous l'eau

STATION THERMALE DE VICHY

Etablissement de CALLOU

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

AD : maladies voies digestives et métaboliques.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.

FORFAIT : AD

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 205 Bain avec aérobain.
 206 Bain + douche en immersion.
 210 Bain + insufflation de gaz.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 304 Douche locale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 802 Entéroclyse.

SUPPLÉMENT À AD POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

- 201 Piscine.
 206 Bain + douche en immersion.
 210 Bain + insufflation de gaz.
 301 Douche générale.
 302 Douche générale au jet.
 306 Douche sous immersion en piscine.
 329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
 406 Illutation générale.
 407 Cataplasme application locale unique.
 408 Cataplasme application locale multiple.
 512 Etuve.
 513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

- 201 Piscine.
 206 Bain + douche en immersion.
 210 Bain + insufflation de gaz.

FORFAIT : RH 3

63 séances parmi :

Idem
 »
 »

301 Douche générale.	»
302 Douche générale au jet.	»
306 Douche sous immersion en piscine.	»
329 Douche forte pression sous immersion en piscine.	»
406 Illutation générale.	»
407 Cataplasme application locale unique.	»
408 Cataplasme application locale multiple.	»
512 Etuve.	»
513 Etuve locale.	»

+ 9 séances parmi :
 601 Piscine de mobilisation
 602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À RH POUR 2^e ORIENTATION AD

36 séances parmi :

205 Bain avec aérobain.
206 Bain + douche en immersion.
210 Bain + insufflation de gaz.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
304 Douche locale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
802 Entéroclyse.

STATION THERMALE DE VICHY

Etablissement des DÔMES

Dernière mise à jour : février 2006

Orientations thérapeutiques :

AD : maladies voies digestives et métaboliques.

RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.

FORFAIT : AD

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

205 Bain avec aérobain.
206 Bain + douche en immersion.
210 Bain + insufflation de gaz.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
304 Douche locale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
802 Entéroclyse.

SUPPLÉMENT À AD POUR 2^e ORIENTATION RH

36 séances parmi :

201 Piscine.
206 Bain + douche en immersion.
210 Bain + insufflation de gaz.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
406 Illutation générale.
407 Cataplasme application locale unique.

408 Cataplasme application locale multiple.
512 Etuve.
513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

72 séances parmi :

201 Piscine.
206 Bain + douche en immersion.
210 Bain + insufflation de gaz.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
406 Illutation générale.
407 Cataplasme application locale unique.
408 Cataplasme application locale multiple.
512 Etuve.
513 Etuve locale.

FORFAIT : RH 3**63 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

+ 9 séances parmi :

601 Piscine de mobilisation
ou
602 Massage sous l'eau

SUPPLÉMENT À RH POUR 2° ORIENTATION AD**36 séances parmi :**

205 Bain avec aérobain.
206 Bain + douche en immersion.
210 Bain + insufflation de gaz.
301 Douche générale.
302 Douche générale au jet.
304 Douche locale au jet.
306 Douche sous immersion en piscine.
802 Entérocluse.

ANNEXE 3

TARIFS AU 1^{er} FÉVRIER 2007 DES FORFAITS D'HYDROTHÉRAPIE 1, 2, 3 ET 4
ET DES FORFAITS DE KINÉSITHÉRAPIE

ORIENTATIONS thérapeutiques	FORFAIT 1	FORFAIT 2	FORFAIT 3	FORFAIT 4	FORFAITS KINÉSITHÉRAPIE				FORFAIT orientation thérapeutique secondaire
					9 séances		18 séances		
					Indiv.	Collec.	Indiv.	Collec.	
Voies respiratoires.....	417,07	341,90	376,09		97,99	39,39	196,14	78,44	208,53
Rhumatologie.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Neurologie.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Dermatologie.....	420,52	336,48	392,57		97,99		196,14		210,26
Affections des muqueuses bucco-linguales.....	224,37								112,18
Affections psychosomatiques	417,07	341,90	427,38	417,07	97,99		196,14		208,53

ORIENTATIONS thérapeutiques	FORFAIT 1	FORFAIT 2	FORFAIT 3	FORFAIT 4	FORFAITS KINÉSITHÉRAPIE				FORFAIT orientation thérapeutique secondaire
					9 séances		18 séances		
					Indiv.	Collec.	Indiv.	Collec.	
Gynécologie.....	418,89								209,43
Phlébologie	438,25	350,61	409,05		97,99		196,14		219,12
Maladie cardio-vasculaire.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Affections digestives.....	446,79	339,60	396,21		97,99		196,14		223,40
Affections urinaires	446,79	339,60	396,21		97,99		196,14		223,40
Troubles du développement de l'enfant	297,92	244,40	305,51						148,95